



# Séminaire de développement de la Charte de l'Énergie en République du Tchad

N'Djamena  
18-19 juillet 2016

Dans le cadre des efforts d'expansion de la Charte de l'Énergie au sein du continent africain, la Charte de l'Énergie a accueilli la République du Tchad en Avril 2015, en qualité de Signataire de la Déclaration de la Charte de l'Énergie de 1991, ce qui lui a donné le statut d'Observateur. Quelques semaines plus tard, le Tchad a confirmé sa volonté de faire intégralement partie du processus de la Charte de l'Énergie, en signant la Charte Internationale de l'Énergie, lors de son adoption au cours de la Conférence Internationale qui s'est tenue à La Haye, en mai 2015. Un an plus tard, la République du Tchad a confirmé son intention d'accéder au Traité de la Charte de l'Énergie, et a, pour ce faire, désigné un expert qui sera accueilli au Secrétariat de la Charte de l'Énergie et sera chargé de préparer les rapports d'accession au Traité.

Une telle démarche doit être soulignée d'autant plus qu'elle se déroule en même temps que celle entreprise par un pays voisin, la République du Niger, qui est dans un processus comparable. Il convient également de noter que plusieurs autres pays de la région du Sahel ont exprimé leur intérêt pour le processus de la Charte de l'Énergie. Par ailleurs, le « G5 Sahel », regroupant la République Islamique de Mauritanie ( en cours d'accession au Traité), le Burkina-Faso, la République du Niger, la République du Mali et la République du Tchad, a déposé officiellement sa candidature, en sa qualité d'organisation intergouvernementale, pour acquérir le statut d'observateur, à l'instar de la CEDEAO voisine (Commission Economique des pays de l'Afrique de l'Ouest). Ces éléments confirment la vocation de la Charte de l'Énergie à être un outil de coopération régionale dans le domaine de l'énergie.

Afin de permettre le développement le plus efficace du processus de la Charte de l'Énergie par ce pays, son Gouvernement a exprimé la souhait de réunir à N'Djamena, les 18 et 19 juillet 2016, l'ensemble des organismes concernés afin de permettre l'appropriation nécessaire, c'est à dire la mise en commun des voies et moyens pour permettre à la République du Tchad de bénéficier dès que possible des retombées de sa décision d'accéder au Traité de la Charte de l'Énergie.

A cette réunion participeront l'ensemble des ministères, agences spécialisées et entreprises concernées. La coordination de cet événement sera assurée par le Secrétariat de la Charte de l'Énergie et le Ministère de l'Énergie et du Pétrole. Un représentant de la République du Niger sera invité à cette réunion, ainsi que le Secrétariat de la Communauté Economique de Etats de l'Afrique Centrale et le Secretariat du G5 Sahel.

Durant ces deux journées, les 18 et 19 juillet, près de quarante participants à ce séminaire seront accueillis de 09.00 à 17.30 à l'Hôtel LEGER PLAZA (ex-KEMPINSKI). Le séminaire visera à traiter les points suivants en s'efforçant d'appréhender les conséquences concrètes de l'adhésion de la Charte de l'énergie et de l'adhésion prochaine au Traité pour la République du Tchad dans l'ensemble de ses composantes, y compris dans ses relations avec les Etats de la Région.

L'agenda proposé, qui est susceptible de s'adapter en fonction des thèmes qui seront privilégiés par les participants, est le suivant:

### **Lundi 18 juillet:**

0900: Session d'ouverture par le Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Énergie et le Secrétariat de la Charte de l'Énergie

0945: mise en place du bureau du séminaire, désignation des Rapporteurs, présentation des participants

1015: Pause café

1045: La Charte de l'Énergie: un outil multi-fonctions; le processus de la Charte de l'Énergie – Les textes ( Secrétariat de la Charte de l'Énergie).

1200: Questions et commentaires des participants .

1300: Déjeuner

1400: L'Énergie, un thème horizontal: Eau, Énergie, et l'Environnement post COP 21 (Secrétariat de la Charte de l'Énergie).

1530: Pause café

1600: La coopération régionale, le transit, stabilité économique et politique; les Organisations régionales, La Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale

1700: Questions et commentaires

1730: Fin de la première session

### **Mardi 19 juillet:**

0900: Les objectifs: l'accès à l'énergie, l'attractivité du Tchad , la rationalisation des investissements

1000: Questions et commentaires

1030: Pause café

1100: La protection des investissements

1215: Questions et commentaires

1300: Déjeuner

1400: Une aide à la réforme: migration et mutation vers les renouvelables, la gouvernance de l'énergie

1530: Pause café

1600: Les principes de régulation et leur mise en œuvre, la distribution, la fixation des prix

1700: Session de conclusion par le Secrétariat de la Charte de l'Énergie et le Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Énergie

1730: Fin du séminaire